



Championnats suisses de cross 2023

## Publication et directives

### Informations pour la compétition :

<b>Organisateur</b>	SG St-Maurice
<b>Date</b>	Dimanche, le 5 mars 2023
<b>Ort</b>	St-Maurice
<b>Catégories</b>	<i>Cross</i> Hommes/Femmes 23 ans et plus âgés 2000 et plus âgés U23M/U23W 20, 21 + 22 ans 2003 - 2001 U20M / U20W 18 + 19 ans 2005 + 2004 U18M/U18W 16 + 17 ans 2007 + 2006 U16M/U16W 14 + 15 ans 2009 + 2008 Overall Masters 35 ans et plus âgés 1988 et plus âgés <i>Cross court</i> Hommes/Femmes ouvert <i>Team Cross</i> Hommes/Femmes, U20 M/W, U18M/W, U16M/W Team Cross court Hommes/Femmes
<b>Parcours</b>	En bordure du Rhône entre St-Maurice et Lavey-Village. Tours de 1 km, légèrement coupés avec des obstacles, gazon et prairie naturelle.
<b>Heure de départ</b>	09.10h Les coureurs se rassemblent au départ 10 minutes avant le start de leur catégorie.
<b>Droit de participation</b>	La licence n'est pas obligatoire.
<b>Inscription</b>	Inscriptions directement sur le site web des championnats. Lors de l'inscription, il est possible de faire un don de 5 CHF en faveur de la relève.
<b>Délai d'inscription</b>	Mercredi, le 01 mars 2023
<b>Inscriptions tardives</b>	Le jour de la course, jusqu'à une heure avant le départ de chaque catégorie ; le bureau des inscriptions tardives se trouve près de la remise des dossards. En cas d'inscription tardive, il faut verser en plus de la finance d'inscription un supplément de Fr. 10.00.- par athlète.
<b>Finances d'inscription</b>	U16/U18 CHF 20.- écoliers CHF 15.- U20 et plus âgés CHF 35.- L'inscription n'est valable que si le versement des frais d'inscription est fait.
<b>Attribution des titres</b>	Pour obtenir le titre de champion et autres distinctions, minimum 3 athlètes, qui ont le droit au titre, doivent terminer la course.
<b>Droit aux titres et aux médailles</b>	<i>Hommes/Femmes, U23M/W et Masters Overall :</i> Tous les athlètes ayant une nationalité SUI ou LIE.

*U20M/W, U18M/W et U16M/W:*



Tous les athlètes ayant une nationalité suisse ou liechtensteinoise ainsi que les athlètes étrangers possédant une licence Swiss Athletics. La carte de membre Swiss Athletics ne suffit pas. Les citoyens/nes suisses ou liechtensteinois/es n'ont pas besoin de licence.

Les athlètes doivent prouver leur nationalité sur demande de Swiss Athletics ou de ses représentants (juge-arbitre ou NTO).

### **Distinctions**

Selon le RO pour les catégories publiées. Tous les Finisher reçoivent un prix souvenir.

### **Cérémonie protocolaire**

voir horaire : [www.cscross2023.info/horaires](http://www.cscross2023.info/horaires)

### **Championnats suisses de cross team**

Lors des Championnats suisses de cross, le titre du "Champion suisse Team" sera décerné dans les catégories hommes et femmes (cross et cross court), U20M et W, U18M et W et U16M et W.

Une équipe est composée au maximum de 5 coureuses ou coureurs venant du même club ou de la même CoA.

Au moins la moitié des athlètes qui comptent doivent être citoyens/nes suisses ou liechtensteinois/es. Les étrangers U20 et plus jeunes comptent comme étrangers.

Le classement par équipe se fait en additionnant les points de rang des trois meilleurs/es coureurs/euses qui comptent. En cas d'égalité de points, le meilleur rang du premier/de la première coureur/euse classé/e est déterminant.

Titres et médailles ne sont attribués que si au moins 3 teams sont inscrits au délai d'inscription et 3 teams sont classés. Les trois meilleurs teams classés reçoivent des distinctions et participent à la cérémonie protocolaire.

Les CoA et sociétés qui veulent participer à des championnats suisses team, annoncent leurs teams à [sportservices@swiss-athletics.ch](mailto:sportservices@swiss-athletics.ch) avec nom, jusqu'à mercredi 1 mars 2023, précédant les championnats suisses au moyen du formulaire officiel.

Les athlètes figurant sur l'inscription de l'équipe doivent être inscrits au Championnat suisse au moment de l'inscription de l'équipe.

Mutations possibles jusqu'à une heure avant le départ à la remise des dossards.

Les équipes qui ne se sont pas inscrites ne seront pas prises en compte.

Les équipes classées premières des catégories cross hommes et femmes, ainsi que U20 M et W, des CS cross 2023, se qualifient pour les compétitions de la Coupe d'Europe des Clubs (European Champions Clubs Cup/ECCC) 2024. Dispositions de participation selon le règlement ECCC.

### **Accompagnants**

Les accompagnants ne peuvent accompagner les coureurs/euses sur le parcours ni à pied, ni avec un quelconque véhicule. Ils n'ont pas le droit de ravitailler les coureurs/euses le long du parcours.

### **Échauffement**

Il n'est pas permis de s'échauffer sur le parcours de course.

### **Réglementation sur les chaussures**

La nouvelle réglementation sur les chaussures de World Athletics doit être respectée (règle part discipline selon „Amendments to Rule 5, in force on 1st January 2022). L'épaisseur de la semelle des chaussures ne doit pas dépasser 40mm, resp. 25mm avec



spikes. Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant : <https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/technical-information>

**Contrôle de dopage** Au cours des championnats des contrôles peuvent être effectués. Seules les dispositions de Swiss Sport Integrity s'appliquent ([www.sportintegrity.ch/fr](http://www.sportintegrity.ch/fr)).

**Assurance** Est l'affaire des participants. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol, etc.

**Vestiaires** à 2 minutes du champ de course au centre sportif.

**Arrivée/Parking** Transport public : CFF/SBB, gare de 1890 St-Maurice ; à 10 minutes à pied du centre sportif

En voiture : via autoroute A12 jusqu'à la sortie ; le parking est près du centre sportif, à proximité de la Piscine de Saint-Maurice.

**Restauration** Il y a une restauration sur place.

**Sanitaire** Un poste sanitaire se trouve sur place.

**Informations** SG St-Maurice

Jean Bonvin, [jyb@netplus.ch](mailto:jyb@netplus.ch), 079 664 92 25

Site web des championnats : [www.cscross2023.info/](http://www.cscross2023.info/)

Swiss Athletics

Rizvana Bono, [rizvanabono@swiss-athletis.ch](mailto:rizvanabono@swiss-athletis.ch), 031 359 73 05